



AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt de deux personnes privées qui ont fait chacune une proposition d'occupation d'un emplacement pour exercer sur la parcelle communale CH 1464 à l'avant de la salle polyvalente du Maïdo :

Emplacement 1- une activité de vente de vêtements en tissus traditionnels et en laine ainsi que des objets artisanaux uniquement en journée les mercredis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés hormis les jours de manifestations et d'événements. .

Emplacement 2 - une activité de vente de fruits et légumes et vente de poulets grillés uniquement en journée les week-ends et jours fériés de 8 heures à 16 heures hormis les jours de manifestations et d'événements.

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a fait la demande.

Publié le	29 avril 2022
Date limite de remise des propositions	10 mai 2022 Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté.</u>
Objet de l'occupation	Autorisation d'occupation du Domaine Public pour exercer : <u>Emplacement 1</u> : une activité de vente de vêtements en tissus traditionnels et en laine ainsi que des objets artisanaux. <u>Emplacement 2</u> : une activité de vente de fruits et légumes et de poulets grillés. Toute autre demande d'activités ne sera pas acceptée.

Lieu	- A l'avant de la salle polyvalente du Maïdo sur la parcelle communale CH 1464 
Caractéristiques essentielles	Superficie maximale : <u>Emplacement 1</u> : 3 M X 3 M exploité uniquement les mercredis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures à 16 heures hormis les jours de manifestations ou d'événements public ou privé . Matériel : chapiteau <u>Emplacement 2</u> : 2 M X 6 M exploité uniquement les week-ends et jours fériés de 8 heures à 16 heures hormis les jours de manifestations ou d'événements public ou privé. <u>Matériel</u>: chapiteau
Type d'autorisation délivrée/ durée	L'autorisation prendra la forme d'un arrêté portant autorisation d'occupation temporaire à compter de la date de signature de l'AOT pour se terminer le 31 décembre 2022. Sans possibilité de reconduction tacite.
Redevance minimale	88,90 €/ mois pour un emplacement de 3 M X 3 M
Conditions générales d'attribution	Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus. Les propositions comportent : - Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, descriptif de l'activité envisagée,

	attestation d'hygiène, - Moyens techniques mis en œuvre pour l'exercice de l'activité, - Visuels / intégration dans le site de l'activité, - Proposition de redevance domaniale. Il est indiqué ici qu'une grande importance sera accordée à la qualité esthétique de la structure, aux équipements annexes ainsi qu'à l'harmonie dans l'environnement du site eu égard à la qualité des paysages. Les propositions seront analysées au regard des critères non hiérarchisés suivants : 1. Valeur technique : (<i>prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation</i>) 40 % 2. Qualité du projet : <i>qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel</i> 40% 3. Proposition financière du candidat 20 %
Dépôt des propositions	Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé portant la mention «PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE VENTE DE FRUITS, DE LÉGUMES, DE POULETS GRILLES OU DE VETEMENTS EN TISSUS TRADITIONNELS ET EN LAINE» contre récépissé ou envoyé par pli postal à : Commune de Saint-Paul Direction Valorisation Économique & Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex
Service à contacter pour tous renseignements	Commune de Saint-Paul Direction Valorisation Economique & Touristique Service Gestion du Domaine Public et réglementation Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex Mme Sabine ELISABETH/ M. Régis AURE / M. Freddy PANGLOSSE. Tél : 0262 45 90 69 Courriels : sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr/regis.aure@mairie-saintpaul.fr / freddy.panglosse@mairie-saintpaul.fr/